Communiqué

Novembre 2026

FO Energie

Mesures salariales de branche 2027

FO en grève le 5 novembre
Mais déterminée à négocier !



La prochaine séance de négociation des mesures salariales de Branche pour 2027 est programmée le jeudi 5 novembre, journée de mobilisation et de grève.

Pour FO, la cohérence entre les actes et les engagements est une exigence : lorsque nous appelons à la grève, nous ne siégeons pas. Il serait indigne de négocier pendant que nous appelons les salariés à cesser le travail.

Nos revendications

Comme nous l'avons exprimé lors de la CPPNI du 15 octobre 2026, l'augmentation de 0,5 % du SNB au 1er janvier 2026, décidée à la suite de la recommandation patronale, est clairement en décalage avec l'inflation constatée cette année. C'est pourquoi nous revendiquons :

- Une **augmentation du SNB de 1,6 % avec effet rétroactif au 1er janvier 2026**.

Pour 2027, FO Énergie revendique :

- Une **augmentation du SNB de 3,5 % au 1er janvier 2027** ;
- Un **taux plancher d'Avancements au Choix de 2,5 % pour 2027**.

Face au refus des employeurs de rouvrir la négociation sur la grille salariale, nous revendiquons :

- La **réactivation des échelons 1, 2 et 3 et la création des échelons 13 et 14** ;
- Une **revalorisation de 10 % des plafonds de NR de chaque collège** ;
- Une **revalorisation du plancher de NR de chaque collège** ;
- Une **augmentation des niveaux d'embauche dans tous les collèges** ;
- Une **revalorisation de l'astreinte à l'échelon 4**.

Une séance maintenue coûte que coûte

FO Énergie a proposé des solutions pour décaler cette séance de négociation. Les employeurs ont choisi de la maintenir.

FO Énergie refuse que le pouvoir d'achat des salariés soit sacrifié à des choix de calendrier, des stratégies de positionnement ou des jeux d'acteurs. Les salariés méritent une négociation sérieuse et sincère, pas un simulacre de dialogue social.

Nous nous sommes adressés aux employeurs pour leur demander de ne pas conclure le 5 novembre et d'organiser rapidement une nouvelle rencontre.

La dégradation du pouvoir d'achat exige des réponses à la hauteur : les employeurs doivent les apporter !

LE 5 NOVEMBRE, FO ÉNERGIE SERA AUX CÔTÉS DES SALARIÉS EN GRÈVE !

Agir, ne pas subir!